

1-3 Rue de la Cokerie ZAC du Cornillon
B.P. 72 93213 ST DENIS LA PLAINE CEDEX
 Tél.:01 49 46 10 00 . Fax : 01 49 46 01 73
 SAS au Capital : 20 130 950 Euros
 N° Siret : 322 593 203 00084 - Code APE : 4651Z
 TVA EUR : FR 48 322593203
 RCS 322 593 203 Bobigny

Adresse de livraison

SI CONTACT, SAIZ MARIVON
 110 RUE EMILIEN GAUTIER, ZAC DE
 L'ENFANT, 13290 AIX EN PROVENCE, France
 FR
 Tva intracommunautaire :FR00827498460

SI CONTACT
110 RUE EMILIEN GAUTIER
ZAC DE L'ENFANT
13290 AIX EN PROVENCE

N°. de commande: 3374999
N°. de client: 40001225
Rep: 12

N°. de facture 1870730 **Numéro de marché:**

N°. de commande client: DEV0182463

Article	Libellé	Quantité	Prix	€	Remise	Total	€
N°. de livraison:	3454885 du 05.04.2023						
W2030A	0192018046344 415A.TONER N HP LJPRO M454 Origine Japon	1	71,68			71,68	
W2031A	0192018046351 415A.TONER C HP LJPRO M454 Origine Japon	1	92,77			92,77	
W2032A	0192018046368 415A.TONER Y HP LJPRO M454 Origine Japon	1	92,77			92,77	
W2033A	0192018046375 415A.TONER M HP LJPRO M454 Origine Japon	1	92,77			92,77	
T6M03AE	0889894728906 N.903XL CART C HP OJ 6850 Origine République de Singapour DEEE M5CART01 de 0 à 0,05Kg	1	15,26			15,26	
N°. de livraison:	du						

Sous-Total 365,26 Eur

T.V.A. ACQUITÉE SUR LES DÉBITS

Les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit leur point de départ, et même si l'envoi est fait franco de port, toute réclamation n'est admise que pendant la huitaine qui suit la réception des marchandises. L'acheteur ou réceptionnaire est prié de vérifier à la réception afin de conserver son recours contre le transporteur, seul responsable. Elles sont payables à Saint Denis. L'expédition franco sur les traites ou l'acceptation de règlement n'opèrent ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bobigny est seul compétent.

Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix (loi du 12 Mai 1980). Pour Copie France, remboursement redevance cf. <http://www.copieprivee.culture.gouv.fr>

V1.1_10 Aucun escompte supplémentaire ne sera accordé pour paiement anticipé. Pénalité pour paiement tardif: 3 fois le taux légal au prorata temporis conformément à la loi 92 1442 du 31.12.92.

Conformément à l'article D 441-5 du Code de commerce : « Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros. »

1-3 Rue de la Cokerie ZAC du Cornillon
B.P. 72 93213 ST DENIS LA PLAINE CEDEX
 Tél.:01 49 46 10 00 . Fax : 01 49 46 01 73
 SAS au Capital : 20 130 950 Euros
 N° Siret : 322 593 203 00084 - Code APE : 4651Z
 TVA EUR : FR 48 322593203
 RCS 322 593 203 Bobigny

Adresse de livraison

SI CONTACT, SAIZ MARIVON
110 RUE EMILIEN GAUTIER, ZAC DE
L'ENFANT, 13290 AIX EN PROVENCE, France
FR
 Tva intracommunautaire :FR00827498460

SI CONTACT
110 RUE EMILIEN GAUTIER
ZAC DE L'ENFANT
13290 AIX EN PROVENCE

N°. de facture 1870730 **Numéro de marché:**
N°. de commande client: DEV0182463 **N°. de commande:**
N°. de client 40001225 **Rep:** 12

T6M07AE	0889894728937 N.903XL CART M HP OJ 6850 Origine Republique de Singapour	1	15,26	15,26
N°. de livraison:	du	1	0,01	0,01
T6M11AE	0889894728968 N.903XL CART Y HP OJ 6850 Origine Republique de Singapour	1	15,26	15,26
N°. de livraison:	du	1	0,01	0,01
MC10	4960999637556 CART MAINTENANCE MC10 IPF755 Origine Japon	1	62,29	62,29

Eco Mobilier	Copie France	DEEE	Montant HT	TAUX	Montant TVA	NET À PAYER
		0,03	458,09	20,00	91,62	549,71

REGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE A 30 JOURS	MERCI DE	Client :	40001225
LCL FR32 3000 2048 6500 0007 2713 Z23	Joindre de	Facture :	1870730
	Papillon à	Montant :	549,71
	Votre Règlement	Echéance :	06.05.23

T.V.A. ACQUITÉE SUR LES DÉBITS
 Les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit leur point de départ, et même si l'envoi est fait franco de port, toute réclamation n'est admise que pendant la huitaine qui suit la réception des marchandises. L'acheteur ou réceptionnaire est prié de vérifier à la réception afin de conserver son recours contre le transporteur, seul responsable. Elles sont payables à Saint Denis. L'expédition franco sur les traites ou l'acceptation de règlement n'opère ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bobigny est seul compétent.
 Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix (loi du 12 Mai 1980). Pour Copie France, remboursement redevance cf. <http://www.copieprivee.culture.gouv.fr>
 Aucun escompte supplémentaire ne sera accordé pour paiement anticipé. Pénalité pour paiement tardif: 3 fois le taux légal au prorata temporis conformément à la loi 92 1442 du 31.12.92.
 Conformément à l'article D 441-5 du Code de commerce : « Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros. »